
ADDITIF AUX *RÈGLEMENTS* *ADMINISTRATIFS* - CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Drever

Taille : Petite à moyenne.

Couleur de la robe : Toutes les couleurs panachées de blanc.

Marques de couleur : Quelques marques blanches.

Texture et longueur du poil : Serré, droit et court.

Corps : Rectangulaire; ligne de dessus horizontale.

Forme et attache des oreilles : De longueur moyenne, tombantes, larges, extrémités arrondies.

Forme et port de la queue : Longue et épaisse à la racine.

Caractéristique unique : Bas sur pattes.

Pieds : Fermes et ronds.
